

pour me mettre au courant ?" Le juge-soldat réfléchit quelques minutes. Il en oubliait la viande ; ce fut Courlande qui le rappela au sentiment de la réalité. "Le feu s'éteint, monsieur de Moraines, prenez garde." Et lui-même l'attisa pendant que le juge parlait à voix basse, entendu seulement de Courlande :

—J'ai été en effet chargé d'une contre-enquête le jour même où devait avoir lieu l'exécution de Doriat.

—Je l'avais deviné, monsieur le juge le reconnaîtra, j'ai un flair de chien de chasse.

—Pour vous faire comprendre en quoi consistait cette seconde enquête, je suis obligé de vous raconter comment Doriat échappa si miraculeusement à la guillotine.

—Je suis tout oreilles, monsieur le juge.

Moraines lui fit le récit des événements que nous avons racontés dans notre première partie. Il lui dit comment Claudine et Lucienne étaient venues implorer l'aide et la protection de M. Landais, le défenseur de Doriat et le propre neveu du procureur général de Paris ; comment tous les trois étaient allés trouver M. de la Vente d'abord, puis le garde des sceaux, ministre de la justice, leur étrange entrevue à l'Opéra avec celui-là qui, quelques jours plus tard, à la tribune française, devait accepter, d'un cœur si léger, la guerre désastreuse ; il raconta le premier sursis de trois jours accordé à Doriat, déjà vêtu et paré, le pauvre homme, pour la guillotine ; la déposition des deux orphelines, la visite à la chambre du meurtre où M. de Moraines s'attendait à trouver l'inscription sanglante, et où il n'avait vu que la muraille, blanche de toute inscription ; le désespoir des jeunes filles ; enfin, son rapport à la suite duquel le sursis de trois jours avait été changé en un sursis de six mois. Il dit aussi les étranges paroles de Lucienne : "La police est puissante, mais je connais quelque chose de plus puissant que la police, l'amour !"

—Tiens ! tiens ! elle a de l'imagination, cette jeune fille, murmura Courlande, elle me botte !

Le juge achevait : "Quelques jours après l'envoi de mon rapport, la guerre était déclarée. Je partis. Je ne sais donc ce qui s'est passé depuis et c'est la première fois, depuis juillet, que j'entends parler de cette affaire.

—Oserai-je demander à monsieur le juge quelle est son opinion ?

—Je n'ai aucune raison pour vous la cacher. Et après un court silence.—Je suis convaincu que Montmayeur est coupable.

—Et je partage votre conviction, M. de Moraines. Malheureusement, le savoir coupable, c'est la moindre des choses. J'aimerais mieux le plus simple des indices, sans nom d'auteur. Ici nous avons le nom de l'auteur ; nous n'avons pas d'indices.

—Ceci vous regarde, monsieur Courlande.

—Voudriez-vous, monsieur de Moraines, m'écrire quelques mots qui m'accréditeraient auprès de Claudine et de Lucienne ?

—Avec grand plaisir, bien qu'à tout prendre, je ne sache pas trop comment vous pourrez leur être utile.

—M. de Moraines désespère de Doriat ?

—Hélas !

—Que M. de Moraines ne perde pas tout espoir. Je dépenserai dans cette affaire tout ce que j'ai de courage, de dévouement et d'intelligence. Ce n'est pas une affaire ordinaire, un crime vulgaire, je le sens ; il faudra des moyens romanesques ; eh bien, je suis un homme d'imagination, moi, monsieur le juge, les moyens d'imagination, les moyens romanesques, cela me connaît, c'est ma partie, comptez sur moi. Mais monsieur le juge ne remarque pas que sa viande est cuite, et les hommes s'en doute, car ils se rassurent.

Moraines enleva la viande, la posa délicatement dans une gamelle, et aussitôt : "Je vais vous écrire la lettre que vous me demandez." Il traça quelques lignes au crayon sur une feuille arrachée à son calepin, les signa et les tendit à l'agent.

—Voici, monsieur Courlande.

—Merci, monsieur le juge. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bon courage.

—Le courage ne manque pas, à l'armée de la Loire.

—Non, ce qui manque, c'est de la chance !

—Adieu. Après la guerre, venez me trouver à Versailles, si je ne suis pas mort. Vous me raconterez ce que vous aurez fait.

Courlande alla coucher cette nuit-là à Vendôme où, du reste, il lui fut difficile de trouver un gîte. Le lendemain, il partait, se confiant au hasard du soin de le protéger. "Baste ! se disait-il les camarades m'appellent Pas de Chance. Il faut bien, cependant, que la déveine se lasse." De Vendôme à Versailles, il fut bien arrêté vingt fois, comme espion, par les armées allemandes. Il fut toujours relâché après les explications qu'il donna, après surtout l'exhibition de sa carte et du laissez-passer que lui avaient délivré les autorités ennemies. Enfin, il arriva à Versailles. Là, il fit renouveler son permis de circulation, afin de pouvoir se promener librement, sans contrainte dans les lignes d'investissements. On fit bien quelques difficultés tout d'abord, mais on finit par lui accorder ce qu'il demandait. Alors, il se rendit à Garches. C'était là qu'il devait établir son quartier générale, puisque là s'était commis le meurtre, puisque là demeurait le meurtrier. Il réussit à se loger, avec beaucoup de peine dans la chambre à peu près close d'une maison qui n'avait plus guère que trois murs debout. Le reste, sauf une chambre calcinée, avait été détruit par un incendie. L'incendie s'était arrêté de lui-même, respectant par un bizarre caprice une sorte de cabinet soupente où étaient tombés des débris, des charbons, des poutrelles, par la cage de l'escalier. Ce fut là-dedans qu'il s'installa. Il acheta de la paille, il fit un lit, boucha les ouvertures, rendit enfin sa retraite le moins incommode possible.

—A la guerre comme à la guerre, disait-il. Pourquoi serais-je bien logé pendant que les soldats français couchent à la belle étoile ? Puis, nous autres, chasseurs, nous sommes habitués aux intempéries." Homme de précaution, avant tout et ne voulant pas être gêné dans ses allées et venues par la curiosité des Prussiens, il était allé montrer son permis au général commandant les postes de Garches, Buzenval et la Malmaison. Ordre avait été donné de le laisser aller à sa guise. Les habitants restés à Garches pendant le siège n'étaient plus habitués à voir, en dehors des soldats, des figures nouvelles. Courlande, dès qu'il apparut, excita donc l'attention générale. Comme il allait et venait sans que les Prussiens s'occupassent de lui, on le prit d'abord pour l'un des leurs. Quelques paysans plus curieux essayèrent d'entrer en conversation avec lui, mais il resta muet. Quand on le pressa, il répondit évasivement. Cependant, il avait le plus pur accent du faubourg parisien, ce ne pouvait être un allemand. Qu'était-ce donc ? un déserteur français passé à l'ennemi ? Pouah ! Courlande s'aperçoit vite de l'erreur. Il ne fit qu'en rire. "Tant mieux. On me laissera plus tranquille." Et il ne s'en inquiéta pas davantage. Il avait de l'argent, il trouvait des vivres, et faisait sa popote lui-même, dans l'intérieur de la maison incendiée, pendant qu'au-dessus de lui, au-dessus des poutrelles restées du toit effondré, roulaient de lourds nuages d'où s'échappaient souvent des trombes de neige.

"Campement de chasseur ! murmura-t-il. Supposons que je chasse l'ours blanc, au pôle Nord. Est-ce que je serais mieux que dans cette baraque ? Non. Eh bien, de quoi me plaindrais-je ?" Il ne se plaignait pas. L'esérance le soutenait. Il n'avait pas eu de peine à apprendre où demeurait Marie Doriat, et vers quelle partie de la vallée était la fabrique de produits chimiques de Montmayeur. Il s'était bien gardé de demander ces renseignements à n'importe qui. Mais le drame de la mort des deux frères Doriat était si récent que l'on en parlait encore. Il l'entendit raconter. Les Doriat étaient enterrés dans la même fosse du cimetière. Il s'y rendit un jour, attendit et ne tarda pas à voir arriver près de la tombe et s'y agenouiller une femme que le chagrin courbait plus que l'âge et qui se mit à sangloter tout en priant "Voici Marie Doriat, la femme du condamné ! se dit-il." Il la suivit pour savoir où elle demeurait. Le lendemain et les jours suivants, il revint encore au cimetière. Il s'attendait à une autre visite et ne se trompait pas. Lucienne et Claudine arrivèrent.

—Les deux sœurs ! se dit-il. Et pour savoir laquelle des deux est Lucienne, laquelle des

deux est Claudine, je n'ai qu'à me souvenir de la description que m'en a faite M. de Moraines. Voici évidemment Lucienne. Comme elle est pâle. Comme elle semble fatiguée. Elle est malade, à coup sûr, ou elle vient de l'être.

Il alla se promener aussi aux alentours de la fabrique. Un jour il se croisa, aux environs, avec un jeune homme d'une taille élevée, brun, les yeux noirs, l'air dur, rayonnant d'intelligence, et, malgré cela, ayant je ne sais quoi de perfide, de faux et de cruelle, et celui-là, c'est Montmayeur." C'était lui, en effet. Il ne fit pas attention à Courlande qui passa près de lui, inaperçu. "Ce personnage ne me plaît pas beaucoup, se dit l'agent. En outre, il me semble que j'aurai fort à faire, car il n'a pas l'air commode." Le lendemain, vers le soir, sans être vu, profitant de ce qu'il n'y avait personne dans la rue, il allait frapper à la porte de la maison de Marie Doriat. Ce fut un soldat prussien qui vint ouvrir.

—Gu'est-ce que fus temantez, meid herr ?

—Madame Doriat.

—Ah ! Eh bien, montez, elle est dans son chambre.

Et il indiqua l'escalier. Courlande monta. Il y avait là deux ou trois portes ouvertes, et dans les chambres des Prussiens qui causaient, riaient, astiquaient leurs fourniments, ou simplement fumaient. Comme une seule porte était fermée, il ne fut pas difficile à l'agent de deviner quelle devait être celle de la chambre à coucher de Marie. Il frappa doucement. On ne répondit pas. "Elle dort peut-être, murmura-t-il." Et tirant sa montre : "Cependant il est six heures à peine. Elle est donc malade." Il frappa derechef. Cette fois, il entendit un pas lourd qui se rapprochait en faisant crier le plancher. Marie Doriat parut, plus accablée, plus fatiguée encore peut-être que lorsqu'il l'avait vue au cimetière. Ses yeux rougis, encore humides, indiquaient qu'elle venait de pleurer et que Courlande interrompait ses larmes. En se trouvant en face d'un étranger, telle était sa surexcitation nerveuse qu'elle ne tint pas un geste de frayeur.

—Qui êtes-vous ? Que me voulez-vous ?

—Qui je suis ? Peu vous importe, puisque vous ne me connaissez pas. Du reste, vous le saurez tout à l'heure. Ce que je vous veux, ma pauvre femme ? du bien, beaucoup de bien.

Elle haussa les épaules avec découragement. —Je n'ai plus d'amis, les malheureux n'en ont pas.

—Vous vous trompez, je connais des hommes qui, par pitié comme par profession, sont les amis des malheureux.

—Et ces hommes ? dit-elle, toujours incrédule.

—Ce sont les agents de police.

Elle tressaillit et son regard, qui se détournait, se releva sur l'honnête Courlande.

—Vous êtes agent de police ?

—Oui.

—Vous venez pour mon mari, encore, toujours ?

—Encore, toujours. Mais je viens aussi, en même temps, vous apporter quelque espoir et quelque consolation, vous donner des nouvelles de Doriat.

—Vous l'avez vu ? Que ne me le disiez-vous !

—Ce n'est pas commode de parler ainsi que nous le faisons sur le seuil d'une porte. Ce n'est pas que je craigne les Allemands, toutefois ce que j'ai à dire ne regarde que vous et moi.

—Entrez donc, monsieur. Entrez vite. Et dites-moi, oh ! dites-moi tout de suite. Est-ce qu'il y a longtemps que vous avez vu mon mari ?

—Une quinzaine de jours.

—Comment allait-il ? Comment supportait-il sa captivité ?

—Je ne puis pas vous dire, n'est-ce pas, qu'il est heureux de son sort, et qu'il se résigne !

—Se résigner, ce serait d'un lâche et d'un coupable. Et il est innocent de ce crime, monsieur, il en est innocent.

—Je m'en suis toujours douté, mais si je n'avais pas d'autres preuves, il me suffirait de vous voir pour en être sûr.

—Des preuves, avez-vous dit ? des preuves !

—Ne vous montez pas la tête. Ce que je vais vous dire va vous sembler une énormité et pourtant c'est la vérité pure ; les preuves, ça ne suffit pas toujours pour faire condamner.